

**Bernard Barraqué**, ingénieur civil des mines et urbaniste diplômé de Harvard, a d'abord été consultant en environnement urbain, avant de se tourner progressivement vers la recherche et l'enseignement. Recruté en 1988 au CNRS pour comparer les politiques et institutions de l'eau de divers pays européens, il est directeur de recherches et enseignant à AgroParisTech. Il traite de façon comparative et historique le partage des ressources en eau, la gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement, et le lien entre les deux.

Rattaché au *Centre International de Recherches sur l'Environnement et le Développement*, UMR-CNRS-EHESS-ENPC-AgroParisTech, il a récemment présidé le Comité français du Programme Hydrologique International de l'UNESCO et coordonné une recherche ANR sur la durabilité des services d'eau dans les grandes villes. Il est membre du conseil scientifique de l'agence de l'eau RMC et des comités de rédaction de *Espaces et Sociétés*, *Water Policy* et *Water Alternatives*.



O Captain ! My Captain!

*"The ship has weather'd every rack, the prize we sought  
is won;*

*The port is near, the bells I hear, the people all exulting,  
While follow eyes the steady keel, the vessel grim and  
daring"*

Walt Whitman – *Leaves of Grass* - 1865

Programme du séminaire en l'honneur de Bernard Barraqué  
Professeur émérite au CNRS

## La gestion en bien commun en France : pourquoi fonctionne-t-elle si mal ?

Vendredi 7 Mars 2014

AgroParisTech-ENGREF  
Salle B208

19, avenue du Maine – Paris 15

Organisé par Rémi Barbier, Jean-Pierre Gaudin, Laure Isnard, Jacques  
Theys et Sébastien Treyer

Avec le soutien de l'IDDRI, de l'UMR GESTE, du CIRED et de la SMASH

## Présentation

*La gestion en bien commun* peut se définir comme une *forme institutionnelle* dans laquelle « une communauté s'organise pour gérer collectivement une ressource commune – afin d'en garantir à la fois la pérennité et l'accès à tous ». « *Troisième voie* » entre la gestion publique et la gestion privée ou par le marché, c'est un mode de gestion des ressources qui a des racines historiques très profondes, mais suscite aujourd'hui un intérêt renouvelé et croissant, en particulier depuis les travaux que lui a consacré le prix Nobel (2009) Elinor Ostrom.

Directeur de recherche au CNRS, Bernard Barraqué y a consacré une part très large de ses travaux ou de ses enseignements sur les politiques de l'eau et de l'environnement – notamment à travers le prisme des agences de l'eau.

Son départ en retraite nous donne l'occasion d'aborder à nouveau cette thématique de la gestion en bien commun des ressources. Il ne s'agira pas de revenir sur les cadres théoriques de cette notion, qui ont déjà fait l'objet de réflexions très nombreuses - y compris dans les périodes récentes – mais de nous interroger plus directement sur sa mise en œuvre en France à travers deux des questions qui ont été au cœur de la réflexion de Bernard Barraqué : « *Pourquoi cette gestion en bien commun fonctionne t'elle si mal en France ?* » ; et « *Dans quelle mesure les agences de l'eau sont elles un contre exemple ?* ».

A la première question, beaucoup de réponses différentes peuvent être données : historiques bien évidemment mais aussi juridiques, institutionnelles, économiques, techniques, géographiques, culturelles... Toutes seront sans doute évoquées mais il nous a semblé aussi utile – comme Bernard Barraqué l'a souvent fait lui même – d'aborder la situation française à travers le contre exemple de pays où ce mode de gestion fonctionne bien, comme c'est le cas de la Suisse. Il y a naturellement une relation forte entre développement de la gestion en bien commun et forme de fonctionnement démocratique dans chaque pays, et la portée de cette comparaison va bien au-delà de la simple problématique des ressources naturelles.

La seconde question sur les agences de l'eau comme « contre exemple » suscite sans doute plus de controverse, car il y a un débat qui dure pratiquement depuis la création des agences de bassin sur leur nature, leur mode de fonctionnement, leur relation à l'Etat et au marché, le rôle qu'y jouent les différents usagers... Ce second moment du séminaire sera donc en effet organisé sur un mode proche de la controverse – avec des regards croisés de chercheurs et de responsables ou acteurs de ces agences ou, plus généralement, de la gestion de l'eau.

Au-delà des cinq interventions prévues, nous souhaitons que cette rencontre soit d'abord l'occasion d'une discussion informelle et d'un dialogue ouvert et direct à partir des idées et travaux de Bernard Barraqué, mais aussi du regard de chaque participant.

## Programme

14h : introduction de l'après-midi par Jacques Theys (10')

### ***Session 1 : la gestion en bien commun : perspective historique sur les transformations des institutions politiques en France et approche comparative avec la Suisse***

14h15 : Intérêt général et bien commun : l'éclairage de l'histoire pour aujourd'hui, par Jean-Pierre Gaudin, professeur émérite en science politique, Sciences Po Aix (20')

14h35 : La gouvernance de l'eau en bien commun au 21e siècle. Le cas des bisses valaisans (Suisse), par Rémi Schweizer, chercheur FNS Junior à l'Université de Lausanne (20')

14h55 : Plaidoyer pour une gestion des ressources naturelles (dont l'eau) en patrimoine commun, par Olivier Petit, professeur associé à l'Université d'Artois et rédacteur en chef de la revue *Développement durable et Territoires* (20')

### ***Discussion***

15h45 : pause (30')

### ***Session 2 : les Agences de l'eau, le contre-exemple : une tentative aboutie de gestion en bien commun en France ?***

16h15 : Un modèle et des variations : les Agences de l'eau, par Gabrielle Bouleau, socio-politiste à Irstea Bordeaux (30')

16h45 : Réaction et lancement de la controverse sur les Agences de l'eau, par Pierre-Alain Roche, CGEDD-MEDDE, Président de l'ASTEE et Gouverneur au Conseil mondial de l'eau (10')

### ***Discussion***

17h30 – 21h : pot dans le gymnase de l'ENGREF